

28/05/16

Volume XIV – Lettre 29

20 Iyar 5776



www.deborah-guitel.com

Traduction Bernard Brajzblat sous le contrôle du Rav A.Sénior de Créteil

Peut-on fabriquer des tsitsith (franges), 'Hol Hamoed ?

Comme expliqué plus haut, il est permis de réaliser une *melé'beth bediyoth* (travail d'amateur) pour une *mitsva*, même si elle doit être accomplie après 'Hol Hamoed. ¹ Nouer des *tsitsith* (franges) aux quatre coins d'un vêtement est donc permis, même si le vêtement ne sera porté qu'après 'Hol Hamoed. Toutefois, il est préférable pour celui qui en a la possibilité de le faire après la fête et de s'en abstenir pendant 'Hol Hamoed. ²

Peut-on fabriquer les tsitsith la nuit ou seulement le jour ?

Le port des *tsitsith* est une *mitsva* spécifique de la journée, puisque la *Torah* nous demande de les "voir" (ceci, même si *Rambam* et le *Roch* s'opposent sur le fait d'en nouer sur un habit de jour, porté la nuit). En conséquence, la question est de savoir s'il est possible de nouer des *tsitsith* sur un habit la nuit, à un moment où cette *mitsva* n'a s'applique pas ou s'il convient de le faire uniquement le jour. Selon certains *poskim* (décisionnaires), il est préférable de le faire le jour, ³ mais le 'Hazon Ich, le Ben Ich 'Hai et Rav Chlomo Zalman Auerbach ⁴ permettent *le'hat'hila* (a priori) de nouer des *tsitsith* sur un vêtement, la nuit.

Peut-on écrire une note annonçant l'heure d'une brith-mila qui aura lieu après la fête ?

Cette question fut soumise, il y a quelques années aux *Guedolé Hador* (leaders spirituels de la génération) et la réponse n'est pas si simple. D'après ce qui précède, ce devrait être permis puisque 'écrire' est une *melé'beth bediyoth* qui, lorsqu'elle concerne une *mitsva*, peut être réalisée 'Hol Hamoed, même si on n'accomplit cette *mitsva* qu'après *Yom Tov*. La question est ici de déterminer s'il est réellement important d'annoncer la *Brith-mila*, alors que l'on sait qu'il y aura certainement un *minyán* (quorum de 10 hommes) présent. On interrogera son Rav.

Peut-on payer des factures et rédiger des chèques 'Hol Hamoed ?

Bien que 'écrire' soit une *melé'beth bediyoth* (travail d'amateur), il n'en demeure pas moins que ce n'est permis que pour un *tsoré'b moed* (nécessité pendant 'Hol Hamoed).

Par exemple, selon le *Choul'han Arou'h*, ⁵ il est permis d'écrire une lettre à un ami ou à un parent à 'Hol Hamoed et le *Michna Beroura* ⁶ ajoute qu'il est bon d'agir ainsi. Cependant, le *Rama* cite ⁷ d'autres avis qui interdisent d'écrire un tel courrier et l'habitude est de faire un *chinouï* (changement par rapport à la normale) par exemple, en écrivant toute la lettre en italique ou au moins la 1^{ère} ligne.

Quand on écrit quelque chose d'utile pour 'Hol Hamoed, comme un chèque, il est permis de le faire de son écriture habituelle, dans la mesure où la majorité des *poskim* considèrent l'écriture comme une *melé'beth bediyoth*. L'écriture penchée n'est qu'une habitude à appliquer quand cela est possible. ⁸

Mais la lettre peut n'atteindre son destinataire qu'après 'Hol Hamoed ?

C'est une très bonne question soulevée par la *Arou'h Hachoul'ban* qui répond que les *poskim* n'ont pas pris en compte la nécessité que la lettre arrive pendant 'Hol Hamoed parce que l'écriture d'une lettre demande peu d'efforts et se fait en privé. 'Hazaï (nos Sages) n'ont donc pas abordé ce point. En conclusion, il est permis de payer des factures et de signer des chèques 'Hol Hamoed si cela permet, par exemple, d'éviter un préjudice.

Peut-on délibérément planifier d'écrire du courrier ou de payer des factures 'Hol Hamoed ?

Ecrire une lettre à un ami ou régler des factures n'est permis 'Hol Hamoed que si cela n'est pas planifié délibérément. En d'autres termes, il n'est pas permis de profiter du temps libre de 'Hol Hamoed pour cela, ⁹ sauf si l'on n'a pas pu le faire avant ou si la nécessité survient pendant 'Hol Hamoed.

Peut-on utiliser un ordinateur 'Hol Hamoed ?

Utiliser un ordinateur n'étant pas une *melé'beth ouman* (travail de professionnel) est autorisé 'Hol Hamoed. ¹⁰ Comme nous l'avons déjà vu, il n'est pas indispensable d'écrire en italique, quand ce n'est pas possible. Cependant, Rav Chlomo Zalman Auerbach ajoute qu'écrire et conserver des données sur un disque pose le problème de *bonéh* (construire). ¹¹ Il explique qu'un disque sans données ne sert à rien et qu'en le remplissant, on le 'construit'. En conséquence, conserver des données sans importances ¹² ou saisir sans enregistrer ne pose pas de problème.

Peut-on imprimer son travail 'Hol Hamoed ?

Taper sur un clavier est une chose, imprimer en est une autre. On ne peut imprimer que ce qu'il est permis d'écrire. En effet, un texte imprimé est plus problématique qu'un document manuscrit dans le sens où il est généralement constitué de lettres majuscules, contrairement à l'écriture cursive. ¹³ En cas de nécessité, il sera permis d'imprimer si cela permet d'éviter un préjudice quelconque.

Peut-on utiliser un tampon 'Hol Hamoed ?

Il s'agit, là encore, d'une *melé'beth bediyoth* (travail d'amateur) qu'il est permis d'accomplir pour le *Moed* (Fête). ¹⁴

[1] *Siman* 545:3

[2] Voir le *Chemirath Chabbath Kehil'hata*

66:45 & note de bas de page 189

[3] Cité dans *Techouvoth Vehanagoth Vol*

II, *siman* 13

[4] *Hala'hoth Chlomo* 3:23, voir notes de bas de page

[5] & [7] *Siman* 545:5

[6] *Siman* 545:30

[8] Voir le *Chemirath Chabbath*

Kehil'hata 66 note de bas de page 209

[9] *Michna Beroura Siman* 545:31 &

Chaar Hatsioun 31, *Chemirath Chabbath Kehil'hata* 66:55

[10] Rav Chlomo Zalman Auerbach dans *Chemirath Chabbath Kehil'hata* 66 note de bas de page 209 & dans les *tikounim*

[11] *Chemirath Chabbath Kehil'hata* 66 note de bas de page 211

[12] Basé sur les *tikounim* et la note de bas de page mentionnée

[13] Un des éléments permettant d'écrire est que les caractères

ne soient pas en majuscule

[14] *Chemirath Chabbath Kehil'hata* 66:55

Rabbi Matia ben (fils de) 'Harach disait : « Sois le premier à saluer toute personne et sois la queue des lions plutôt que la tête des renards. ».

Un aspect très frappant des *Pirké Avoth* est leur capacité de passer soudainement et sans effort, de la philosophique la plus profonde aux questions pratiques les plus terre-à-terre. La semaine dernière, nous nous étions demandés pourquoi les justes souffraient-ils dans ce monde. Nos Sages semblent nous dire de ne pas passer trop de temps plongés dans les dilemmes insolubles de la vie. Nous pouvons analyser et comprendre beaucoup, mais contempler D-ieu n'est pas la seule voie de salut, il ne faut pas oublier de saluer son prochain quand on le rencontre. Comme nous le savons, le judaïsme est une religion pratique, qui nous demande, quasi exclusivement d'être des êtres humains décents, raisonnables dans notre comportement envers D-ieu, notre prochain et notre environnement. Il y a des principes de la foi et de la philosophie, auxquels nous devons adhérer et que nous devons internaliser. Mais ils ne deviennent réalité que par de simples et sincères actes de bonté. Saluer les autres est certainement une excellente façon de commencer. Comme nous le savons tous, une salutation courtoise peut accomplir de grandes choses avec peu d'investissements en temps et en efforts. Le *Talmud* écrit que *Rabbi Yo'hanan ben Zaccai*, le leader de la communauté juive religieuse dans la génération qui suivit immédiatement la destruction du Second Temple, était toujours le premier à saluer celui qu'il croisait, même si c'était un païen (*Bera'hoth* 17a). Nous pouvons facilement imaginer qu'un dirigeant international a beaucoup trop de choses en tête pour prêter attention à un petit homme croisé dans la rue (sauf peut-être en période électorale). Par contre, du point de vue juif, on ne devient un grand dirigeant qu'en reconnaissant que le monde se compose d'un nombre incalculable de petits hommes dont chacun mérite respect et attention. En pratique, il y a bien des avantages à saluer chaleureusement son prochain. D'abord, cela réchauffe le cœur de celui qui a été jugé digne d'égards de la part d'autrui. Cela rappelle que d'autres sont dignes d'un tel geste, cela nous débarrasse de notre propre autosuffisance et nous remémore de nous préoccuper du bien-être des autres. Enfin, si celui qui agit ainsi est un juif « reconnaissable », son geste reflète positivement le judaïsme et ses membres. Le judaïsme se présente, comme une religion se souciant des autres sans distinction de race, de croyance ou (remarquablement) de religion. Il peut y avoir des différences dans les perspectives, le style et le fond, mais cela ne doit en aucun cas interférer avec la courtoisie élémentaire à laquelle tout être humain a droit.

Enfin, *Rabbi Matia* nous conseille d'être inconditionnels dans nos salutations. Saluer les autres doit être un réflexe, sans être machinal ; il ne doit y avoir aucune place pour des questions du genre : cette personne mérite-t-elle mon attention, ne devrait-elle pas me saluer d'abord, etc... ? Un salut est gratuit, même s'il est précieux. Nous ne devrions jamais nous demander d'abord si l'autre "mérite" notre salut: il le mérite naturellement. Nous saluons les autres, à la fois juifs et non-juifs, parce que ce sont des êtres humains, créés à l'image de D-ieu et aucune autre justification n'est nécessaire, ni ne doit être recherchée, pour cela.

Ces conseils sont simples ! Comme la plus grande partie des règles de conduite éthique, elles ne sont en aucun cas réservées à une quelconque élite intellectuelle ou religieuse. *Rabbi Moché Hayim Luzzatto* (début du 18^{ème} siècle en Italie), était l'un des grands kabbalistes et éthiciens de son temps. Dans son introduction à son célèbre travail éthique « La Voie des Justes », il écrit que la plupart des sujets que son livre aborde sont connus de tous. Son livre n'est pas rempli d'idées ni de nouveautés (en fait si), mais est plein du bon sens commun, qui nous est très familier. Pourtant il est connu que ce qui est si simple et « évident » pour nous tous (peut-être parce que c'est tellement évident) est généralement négligé aussi bien par les profanes que par les érudits. *Rabbi Luzzatto* déplore aussi que les gens ne considèrent pas l'éthique comme un sujet sérieux à étudier. Les « vrais » érudits étudient des traités talmudiques plus consistants et l'éthique reste un sujet négligé ou même inexistant.

Notre *michna* poursuit ainsi : « **Sois la queue des lions plutôt que la tête des renards.** ». Il est préférable de se trouver en compagnie de ceux qui nous sont supérieurs en *Torah*. Mieux vaut être modestement, un humble élève de lions plutôt qu'un grand érudit parmi les renards. Nous nous adaptons naturellement à notre environnement. Si nous nous associons à des érudits, nous allons à la fois apprendre d'eux et être motivés pour plus de progression. Si nous nous associons à des ignorants, nous stagnerons et serons peu incités à investir notre propre potentiel. Peu nombreux sont ceux qui s'auto-motivent, sans besoin de stimulus extérieur pour grandir spirituellement. Ce n'est qu'en ayant nos propres modèles et en reconnaissant à quoi nous pouvons nous-mêmes arriver, que nous serons poussés et inspirés à suivre le chemin des lions qui nous précèdent.

De même, nous avons appris précédemment qu'« **à un endroit où il n'y a pas d'homme, efforce-toi d'en être un** » (*Pirké Avoth* II:6). Celui qui se rend compte qu'il ou elle a acquis suffisamment de connaissances et d'expérience pour pouvoir donner aux autres, doit certainement le faire. De plus, pour le meilleur ou le pire, il arrive qu'à un moment de nos vies, des gens se tournent vers nous et apprennent de nos voies, que ce soient des enfants, des jeunes ou des gens moins instruits ou moins expérimentés que nous. Nous devons être prêts à assumer ce rôle de référent et de modèle pour d'autres. Dans le même temps, cependant, nous devons veiller à ne pas nous considérer comme des chefs, mais aussi rester à la queue de ceux qui nous dépassent. Nous devons continuer à regarder vers le haut vers nos propres maîtres et mentors spirituels pour nous faire avancer et nous inspirer. Nous ne pouvons pas nous voir que comme des dirigeants et des modèles pour d'autres, mais devons rester humbles et des élèves modestes comme nous avons pu l'être par le passé et nous efforcer de poursuivre ainsi.

A la mémoire de Emile HADDAD (29 Iyar 5750) & Ginette née TEMAM (20 Iyar 5757)

Vous pouvez recevoir et diffuser cette lettre en contactant:

Association *Déborah-Guitel*: 4, rue des Archives 94000 – CRETEIL 01.74.50.68.88

E-mail: deborah-guitel@sfr.fr Site: www.deborah-guitel.com

Vous pouvez **dédier** une de nos lettres à la **mémoire** ou à l'**attention** ou en l'**honneur** d'un de vos proches

Note: Le but de ces publications est de clarifier les sujets traités et non pas de rendre des décisions halakhiques. Nous attirons l'attention de chacun sur les questions pratiques importantes que peuvent soulever ces sujets. On devra consulter une autorité compétente pour recevoir une décision appropriée.

Important : Ne pas transporter **Chabbath** et ne pas jeter, mais déposer dans une **Gueniz**